Politique des droits de l'homme de Tennant Company

Introduction

La société Tennant (Tennant, symbole boursier NYSE TNC) est fondée sur une longue histoire d'intendance. Tout au long des 150 années d'histoire de Tennant, notre entreprise a évolué, mais nos valeurs fondamentales ont perduré. Notre réputation d'entreprise éthique est l'un de nos principaux points forts. Nous sommes fiers de notre engagement à mener nos activités avec dignité, respect, équité, honnêteté et intégrité dans toutes nos activités, y compris les relations avec les employés, les clients, les fournisseurs, les actionnaires et les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. Notre objectif est de créer un monde plus propre, plus sûr et plus sain, en le laissant mieux que nous l'avons trouvé.

En tant que signataire du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC), Tennant Company s'engage à poursuivre son engagement envers le compact et à respecter les dix principes de l'UNGC relatifs aux droits de l'homme, main-d'œuvre, environnement, et anti-corruption. Notre Politique relative aux droits de l'homme est fondée sur les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et reflète nos valeurs et engagements envers tous les droits de l'homme. Cette politique s'applique à tous les employés et travailleurs temporaires de Tennant Company à travers le monde.

Nos principes

Santé et Sécurité
Comme point de départ des droits de l'homme, nous nous engageons à assurer la sécurité et le bien-être de nos employés et travailleurs temporaires dans le monde entier en fournissant un environnement de travail sûr et sain tout en respectant les lois en vigueur en matière de santé, de sécurité et d'environnement.

Liberté d'association
Nous reconnaissons et respectons le droit des employés à la liberté syndicale et à une convention collective, conformément aux lois en vigueur.

Travail forcé ou obligatoire. Traite des êtres humains et travail des mineurs
Nous estimons que tout travail doit être volontaire. Nous ne tolérons aucune forme de travail des mineurs (tel que défini par les lois en vigueur) ou de travail forcé, comme le travail en servitude, le travail en servitude pour dette, le travail militaire, le travail forcé ou toute forme de trafic d'êtres humains. Au sein de notre entreprise, nous ne tolérons pas non plus les actions telles que le recrutement, l'hébergement, le transport, la fourniture ou l'obtention d'un être humain pour un travail forcé, ou à d'autres fins illégales. Nous attendons de nos employés et travailleurs temporaires qu'ils respectent les lois locales sur le travail et l'emploi partout où ils opèrent.

10400 Clean Street
Eden Prairie, MN États-Unis 55344-2650

T : +1 763.540.1200
F : +1 763.540.1437

tennantco.com

Non-discrimination
Nous estimons qu'aucune personne ne fera l'objet d'une discrimination illégale dans l'emploi, telles que l'embauche, la rémunération, les avantages, l'avancement, la discipline, le licenciement ou la retraite, sur la base de sa race, couleur, religion, sexe, origine nationale, handicap physique ou mental, âge, service militaire, grossesse, orientation sexuelle, information génétique (y compris les antécédents médicaux familiaux), statut matrimonial, identité ou expression sexuelle, statut parental, affiliation politique ou toute autre base interdite en vigueur.

Lutte contre la corruption et les pots-de-vin
Nous nous engageons à exercer nos activités par des moyens et des actions appropriés, conformément aux lois et réglementations en vigueur relatives à nos activités mondiales. Nous avons une tolérance zéro pour toute forme de corruption dans la conduite de nos activités.

Conditions de travail
Nous reconnaissons qu'il est essentiel de rémunérer nos employés et travailleurs temporaires et de fournir aux travailleurs des heures de travail raisonnables pour répondre aux besoins fondamentaux des employés et travailleurs temporaires. Ainsi, nous payons les employés et travailleurs temporaires au moins le salaire minimum requis, accordons les avantages légalement obligatoires et respectons toutes les lois en vigueur en matière d'heures de travail et de rémunération des heures supplémentaires.

Lieu de travail respectueux
Nous valorisons un environnement de travail respectueux et coopératif. Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement, que ce soit harcèlement sexuel, intimidation ou discrimination. Tennant interdit le harcèlement, la discrimination et d'autres formes de représailles à l'encontre de toute personne qui soumet un rapport ou participe à l'enquête sur une réclamation.

Signaler des préoccupations

Nous appliquons un système solide de signalement en matière d'éthique et de conformité. Les coordonnées de notre ligne d'assistance en matière d'éthique et notre guide d'éthique des affaires sont disponibles en plusieurs langues en accédant à la section Éthique de notre site Web. Le signalement anonyme est disponible, lorsque la loi l'autorise.

Les préoccupations peuvent également être signalées par e-mail à l'adresse corpcompliance@tennantco.com ou en écrivant à notre Conseiller juridique ou à notre Conseil mondial de conformité à l'adresse

Société Tennant
10400 Clean Street
Eden Prairie, MN États-Unis 55344-2650

Éducation et révision des politiques

Enseignement
Nous éduquons régulièrement nos employés et travailleurs temporaires aux principes énoncés dans la présente Politique relative aux droits de l'homme.

Révision
Notre Politique des droits de l'homme est destinée à être un document vivant qui est examiné et révisé périodiquement.

Cette politique a été adoptée initialement le 10 décembre 2021. Elle est disponible sur notre site Web public et est accessible à nos employés et aux travailleurs temporaires via notre portail intranet.

Référence de la politique:
Guide d'éthique professionnelle

Version : Décembre 2021

10400 Clean Street
Eden Prairie, MN États-Unis 55344-2650

T : +1 763.540.1200
F : +1 763.540.1437

tennantco.com